



Achat sur internet d'objets publicitaires

Par **hugues82**, le **23/03/2017** à **15:23**

bonjour, nous (association) avons donné un bon pour accord sur un devis d'objets publicitaires sur internet, et nous avons ultérieurement téléphoné à la société que nous ne souhaitons plus faire cette commande (par téléphone, aucune trace). Aujourd'hui ils nous disent qu'ils ont bien effectués la livraison, nous avons rien vu de notre part ? et ils nous réclament le montant de cette facture

- leurs conditions générales de vente (achat par internet) disent que la commande sera prise en compte à réception du paiement (nous avons jamais envoyés de paiement), peuvent ils se retourner contre nous.

apparemment ils ont fabriqués et envoyés sans confirmation de paiement

ils nous ont renvoyés en copie le devis "bon pour accord" et le bon de livraison de la société de messagerie avec une signature différente (fausse) la personne sur le bon de commande n'était pas là

aujourd'hui que faire ?

Par **morobar**, le **23/03/2017** à **17:39**

Bonjour,

[citation]aujourd'hui que faire [/citation] Consulter d'urgence un psychiatre pour perte de mémoire.

http://www.experatoo.com/vente-a-distance/falsification-signature-livraison_150837_1.htm#.WNP5wYWcFkg

Et tant qu'à faire, exposer la même situation pour éviter des conseils inappropriés.